

212C1299
FR0000060501-OP029-A03

4 octobre 2012

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat visant les actions de la société.

CFAO

(Euronext Paris)

Complément à D&I 212C1181 du 14 septembre 2012

Le 4 octobre 2012, le projet de note d'information établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société CFAO en réponse au projet d'offre publique d'achat déposé le 14 septembre 2012 par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Rothschild & Cie Banque¹, agissant pour le compte de la société de droit japonais Toyota Tsusho Corporation, a été déposé.

Ce projet de note en réponse, qui contient notamment le rapport établi par le cabinet Ricol Lasteyrie, représenté par Mme Sonia Bonnet-Bernard et M. Alban Eyssette, mandaté par la société CFAO comme expert indépendant pour se prononcer sur les conditions du projet d'offre publique sur le fondement de l'article 261-3 du règlement général, est diffusé en application de l'article 231-26 du règlement général.

¹ Seule Crédit Agricole Corporate and Investment Bank garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.